



« Vallée de Somme, vallée idéale » Poursuite des travaux d'aménagement de la Véloroute dans la traversée d'Abbeville

Amiens, le vendredi 7 janvier 2021

Dans le cadre du schéma cyclable départemental et du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale », le Conseil départemental poursuit en 2022 les travaux de réalisation de la Véloroute dans la traversée d'Abbeville en collaboration pleine et entière avec la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Abbeville, porte d'entrée de la Picardie Maritime

L'ambition de ce projet est aussi de redonner à Abbeville, ancien port de la baie, sa place de porte d'entrée pour la découverte de toute la Picardie maritime, via des modes de déplacements doux.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme qui doit permettre à court terme d'aménager l'ensemble du canal dans la traversée d'Abbeville et de réhabiliter les boulevards adjacents comme le boulevard de la Portelette. L'objectif est aussi de favoriser les connexions avec le centre-ville ainsi qu'avec la Traverse du Ponthieu qui relie la Vallée de Somme à celle de l'Authie en passant par Saint-Riquier.

Reprise des travaux le 10 janvier 2022 pour une durée de 3 mois

L'aménagement consiste à renforcer le chemin de halage tant en structure et qu'en revêtement afin d'offrir une bande cyclable de 2,50m et un espace enherbé de 1m de part et d'autre de la Véloroute. Un cheminement piéton en brique sera réalisé dans la portion adjacente au boulevard de la Portelette.

Les travaux démarrés fin 2021 concernent la section allant du pont de la gare jusqu'au chemin du Pâtis. **La reprise des travaux est prévue à partir du 10 janvier 2022. Ils devraient durer environ trois mois.** Sur ce tronçon, l'accès au chemin de halage sera fermé aux usagers pendant les travaux.

Le boulevard de la Portelette subira une transformation importante nécessitant de mettre ce dernier en sens unique dans le sens pont de la gare vers le pont de la femme nue. Les itinéraires de déviation s'organiseront :

- pour les véhicules légers par la RD 928, la RD 3 et la RD 925
- pour les poids lourds par la RD 928, l'A28 et la RD 925 nord

Le coût de ces travaux pour cette 1^{ère} phase d'aménagement s'élève à 535 000 €, hors aménagements paysagers qui seront réalisés au printemps 2022. Financés par le Conseil départemental de la Somme, ces travaux bénéficient de subventions de l'État dans le cadre de l'appel à projet « Fonds de mobilités actives » et de la Région Hauts-de-France.

Les collectivités invitent les usagers à la prudence et les remercient de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

Plan de déviation

